



Saint-Georges-de-Didonne



COMPÉTITIONS LONGE-CÔTE DE L'ESTUAIRE 2026

SAM 17 OCT

**ÉPREUVES
COUPE de FRANCE des CLUBS**

**3000m
(équipes 3F/3H)**

**1000m en tierce
(équipes 3F ou 3H)**

**1000m 2 x 500
(relais par équipes 2F/2H)**

DIM 18 OCT

**TRAIL OPEN
LONGE CÔTE de BEAUTÉ**

**8000m LC/Course
allure libre (solo ou duo)**

**6000m LC/Marche dynamique
(solo ou duo)**

Inscriptions du 01/06 au 01/10/2026 :

<https://ffrandonnee-competitions.fr/LCMA/Public/index.php>

Renseignements : 06 83 86 35 05

Règlement complet : www.longe-cote-de-beaute-sgdd.fr/ www.royanrandeau.fr/



ORGANISATION GÉNÉRALE

Samedi 17 octobre 2026 : Épreuves de la Coupe de France des Clubs

- Matin : 3000 m par équipes mixtes de 6 longeurs (FFF + HHH)
- Après-midi : 1000 m en tierce (FFF ou HHH)
et Relais 2 x 500 m (un binôme FF et un HH)

Dimanche 18 octobre 2026 : 2^{ème} édition du Trail Open Longe-Côte de Beauté

Âge des compétiteurs : à partir de 16 ans, catégories Junior à M4

Clubs organisateurs :



Longe-Côte de Beauté-Saint Georges de Didonne



Royan Rand'Eau

Mail des clubs organisateurs : trail.lc.saintgeorges@gmail.com

Téléphone : 06 83 86 35 05

Lieu l'évènement : Saint Georges de Didonne

Inscriptions et paiement :

Sur le site fédéral : <https://ffrandonnee-compétitions.fr/LCMA/Public/index.php>

Montants :

- pour le samedi, 15€ pour une épreuve et par compétiteur, 5€ pour chaque épreuve supplémentaire.
- pour le trail LC, 15€ par compétiteur.

Directeurs de course : Bernard Moreau (LCdB) et Patrick Bento (RRDO)

Les directeurs de course porteront des t-shirts orange.

L'arbitrage dans l'eau sera assuré par des arbitres régionaux ou départementaux positionnés à différents points des parcours aquatiques et terrestres. Ils porteront des t-shirts rayés noir et blanc verticalement.

Qu'est-ce qu'une compétition de longe-côte ?

C'est une épreuve sportive, individuelle ou en équipe, qui répond à des règles techniques parmi lesquelles les concurrents effectuent, en marchant au Bon Niveau d'Immersion (BNI), un parcours balisé soit uniquement dans l'eau soit Terre-Eau-Terre. Dès que l'on évolue dans l'eau, les épreuves organisées doivent respecter les règles de pratique de la marche aquatique :

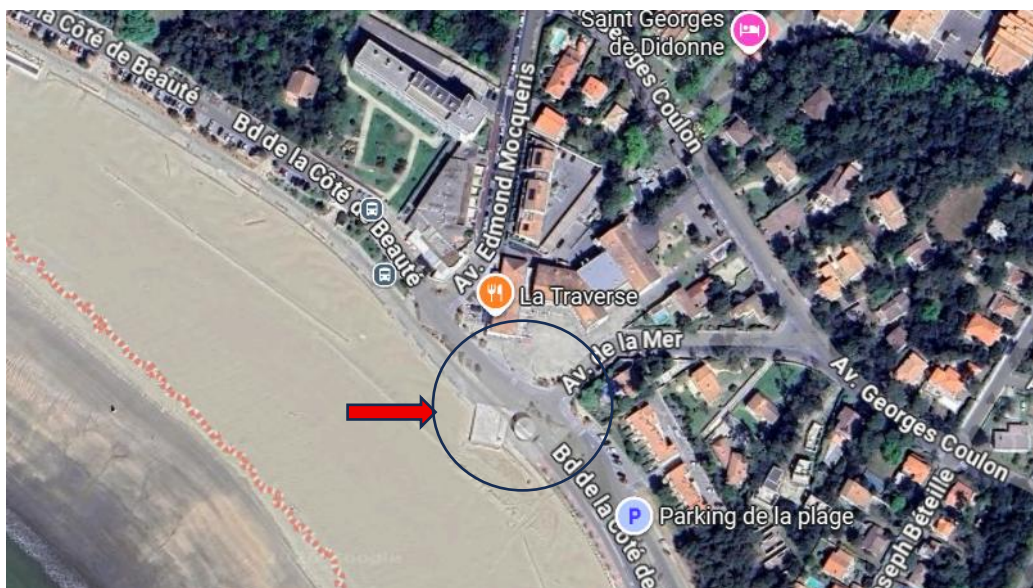
- Respect du pas du longeur : ne pas courir à partir d'un point défini dans l'eau.
- Respect d'un bon niveau d'immersion (BNI) à partir d'un point défini dans l'eau.
Le BNI se vérifie exclusivement sur l'avant du compétiteur et consiste à avoir, au minimum, le nombril immergé.

LE PROGRAMME - LES PARCOURS

Déroulement : Plage de la Grande Conche de Saint Georges de Didonne

Accueil et village longe-côte : Belvédère (devant le relais de la Côte de Beauté)

- **Situation**



- **Vue d'ensemble du village longe-côte**



VENDREDI 16 OCTOBRE

Au CAMPING BOIS SOLEIL, dans la salle en face le restaurant :

- **Entre 16h et 18h** : Accueil et retrait des dossards, puces et chasubles, par le référent de chaque club.
- **18h** : Briefing pour les référents club et pour les arbitres.

SAMEDI 17 OCTOBRE

Les Épreuve de la Coupe de France des Clubs

Entre 7h30 et 8h30 : Accueil, retrait des dossards et puces sur le village longe-côte.

- **3 000 m par équipes mixtes de 6 longeurs**

Les équipes doivent être composées de 3 femmes et de 3 hommes pour être classées dans la Coupe de France des clubs.

Tous les membres de l'équipe portent le t-shirt du club pour lequel ils sont engagés et le dossard remis par l'organisation, attaché devant et en haut (prévoir vos épingles à nourrice).

Le porteur de la puce part en premier et arrive en sixième.

Le parcours s'effectuera préférentiellement sur un 1 500 m aller et un 1 500 m retour.



Mais, en fonction de la météo, pourra se dérouler sur un 4 x 750 m.

- **Poste de secours** : Les Tuiles bleues
- **Ravitaillement** : Belvédère et Arrivée

08h45 : Briefing

09h à 09h15 : Échauffement collectif

09h15 à 09h25 : Chambre d'appel

09h30 : Départ sur le sable : une équipe toutes les minutes (ou 30s en fonction du nombre d'engagés)

11h45 : Podium

- **1 000 m en tierce**

La composition de la tierce est soit de 3 femmes, soit de 3 hommes.

Tous les membres de l'équipe portent le t-shirt du club pour lequel ils sont engagés et un dossard, attaché devant et en haut (prévoir vos épingles à nourrice).

Le compétiteur porteur de la puce part en premier et arrive en dernier.

Le parcours s'effectue sur un 500 m aller et un 500 m retour.



- **Poste de secours** : Les Tuiles bleues
- **Ravitaillement** : Belvédère et Arrivée

13h15 : Briefing

13h30 à 13h45 : Échauffement collectif

13h45 à 13h55 : Chambre d'appel

14h : Départ sur le sable : une équipe toutes les 30 secondes (ou minutes, en fonction du nombre d'engagés).

- **Relais 1 000 m en binômes, 2 x 500 m**

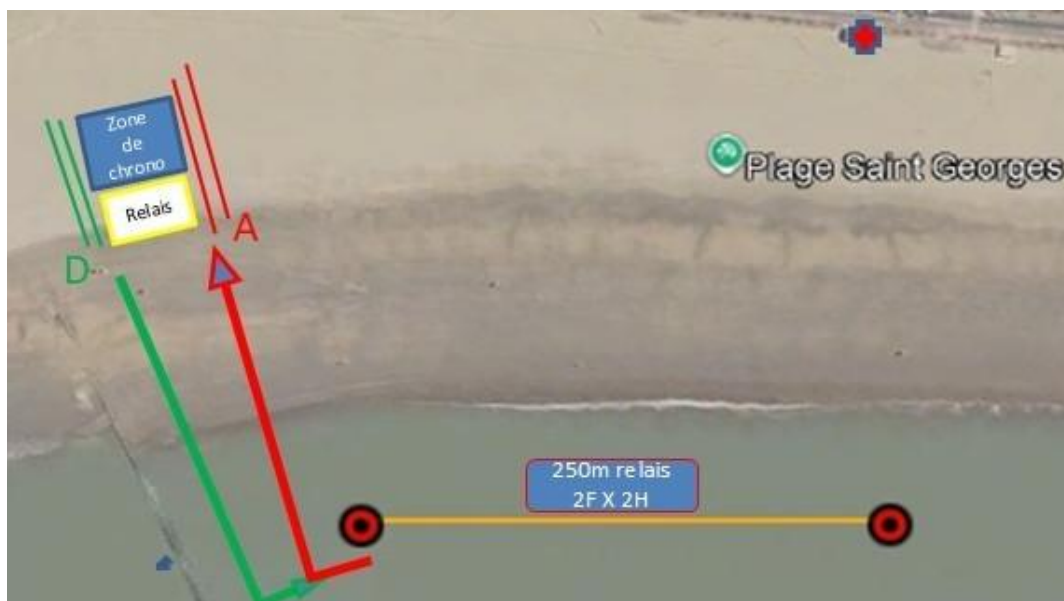
L'ordre de passage FF+HH ou HH+FF est libre.

Tous les membres de l'équipe portent le t-shirt du club pour lequel ils sont engagés.

Les participants au relais auront deux dossards fournis par l'organisation, un pour le binôme femme, un pour le binôme homme. Il devra être porté devant et en haut (prévoir vos épingles à nourrice).

La puce est portée par le 1^{er} du binôme de départ et le dernier du binôme d'arrivée. Elle est transmise d'un binôme à l'autre au moment du relais dans la zone prévue à cet effet.

Le parcours s'effectue sur un 250 m aller et un 250 m retour pour chaque binôme.



- **Poste de secours** : Les Tuiles bleues
- **Ravitaillement** : Belvédère et Arrivée

15h15 à 15h25 : Chambre d'appel

15h30 : Départ, une équipe toutes les 30 secondes (ou minutes, en fonction du nombre d'engagés).

17h : Podium du 1 000 m en tierce

17h30 : Podium du relais 1 000 m

20h Dîner dansant de l'Estuaire

(sur réservation, voir détail en annexe 1)

Restaurant du camping Bois-Soleil
Chemin du Fort de Suzac

Propositions d'hébergement

(voir en annexe 2)



BOIS SOLEIL
Camping ★★★★★

CONDITIONS À RESPECTER

INSCRIPTIONS

- **Conditions d'inscription**

Les épreuves de CdC sont ouvertes à tous :

- Licenciés FFRandonnée : communiquer le numéro de licence,
- Non licenciés : Prendre un Pass Découverte sur le site de la FFRandonnée, au cours de la procédure d'inscription.

Il est possible de composer des équipes hybrides avec des membres de plusieurs clubs. Ces équipes, tout comme les compétiteurs avec Pass Découverte, ne seront pas intégrés au classement national (classement Open uniquement). Il en sera de même pour les équipes qui ne respectent pas la composition définie dans le règlement de la FFRandonnée.

- **Modalités d'inscription**

Entre le 22/06/26 et le 10/10/26 minuit.

Le capitaine effectue l'inscription de toutes les équipes de son club pour les 3 compétitions de la Coupe de France, sur le site fédéral. Il mentionne le nom que chaque équipe se donne. Il effectue le paiement.

<https://ffrandonnee-compétitions.fr/LCMA/Public/index.php>

Les organisateurs se réservent le droit de fermer la plateforme d'inscription dès que le nombre maximum de participants sera atteint, soit 350 pour les deux journées.

Aucune inscription ne sera prise sur place le jour de la compétition.

CATÉGORIES

La catégorie d'âge correspondant à l'âge obtenu dans le courant de l'année 2027 :

<i>Catégories H et F</i>	<i>Années de naissance</i>	<i>Âges</i>
Juniors	2010 à 2011	16 et 17
Espoirs	2001 à 2009	18 à 26
Séniors	1988 à 2000	27 à 39
Masters 1	1978 à 1987	40 à 49
Masters 2	1968 à 1977	50 à 59
Masters 3	1958 à 1967	60 à 69
Masters 4	1957 et avant	70 et +

Deux catégories seront classées pour ces épreuves :

- Supra-catégorie Senior : équipe constituée de longeurs des catégories Junior à M2.
- Supra-catégorie Master : équipe constituée de longeurs des catégories M3 à M4.

Cependant, c'est l'âge du plus jeune qui détermine la catégorie ou supra-catégorie d'âge de l'équipe.

Rappel : La règle de l'obligation d'avoir au moins deux catégories représentées dans une Supra Catégorie a été supprimée.

RÈGLES COMPÉTITIVES CONFORMES AU RÈGLEMENT LCMA du 08/09/2026

- Pour participer à la CdC, les clubs doivent être affiliés à la FFRandonnée saison 2026-2027 et les compétiteurs posséder une licence en cours de validité. Les compétiteurs doivent s'assurer que leur certificat médical (établi il y a moins de 3 ans) est valide le 17 octobre 2026.
- Même si la phase finale de la CdC se déroulera en début de saison sportive 2027/2028, le classement pris en compte sera celui de la saison 2026/2027.
- Chaque rencontre sportive de la CdC peut proposer une à trois épreuves types (1 000 m, 3 000 m et Relais).
- Il n'y a pas de limite au nombre de rencontres sportives sur le circuit national pendant une saison sportive. Néanmoins, seuls les résultats des quatre meilleures rencontres par supra-catégories seront comptabilisées pour le classement des clubs avant la phase finale.
- Chaque résultat peut être acquis indépendamment de la rencontre sportive et de l'équipe du club le réalisant.
- Un club peut engager autant d'équipes qu'il le souhaite par rencontre sportive, par supra-catégorie et par épreuve.
- La composition d'une équipe engagée sur une épreuve doit être conforme à la définition de l'épreuve et respecter la supra-catégorie.
- Un compétiteur peut participer à plusieurs épreuves, mais ne peut pas être dans plusieurs équipes lors d'une rencontre sportive sur une épreuve donnée.
- Les équipes peuvent longer à mains nues.
- Les gants non palmés sont autorisés pour les épreuves à mains nues.
- Les entrées et sorties d'eau sont matérialisées par du balisage et/ou par un commissaire de course. Elles peuvent s'effectuer en courant. En revanche, une fois dans la zone relais la marche est de rigueur.
- Le contournement des bouées ou poteaux devra obligatoirement s'effectuer dans le sens mer-terre.
- Une équipe suiveuse n'est pas autorisée à se mettre dans l'aspiration de l'équipe devant elle.
- L'entraide au sein d'une équipe est autorisée sans restriction (Un point sera fait au bout d'un an pour ajuster cette nouvelle règle).
- Les équipiers ne doivent pas être distants de plus de 3 mètres durant une course.
- Tout compétiteur est susceptible d'être soumis à un contrôle antidopage et doit l'accepter.

DOSSARDS ET PUCES

Les dossards, fournis par l'organisation, doivent être portés devant et en haut, sur le t-shirt du club participant (prévoir vos épingles à nourrice).

- Équipe 3 000 m : 1 dossard par compétiteur
- Équipe 1 000 m en tierce : 1 dossard par compétiteur
- Équipe 1 000 m en relais : 2 dossards, un pour le binôme femme, un pour le binôme homme.

La puce est portée au bras gauche par le 1^{er} de l'équipe franchissant la ligne de départ et par le dernier franchissant la ligne d'arrivée. Pour le relais, elle est transmise d'un binôme à l'autre dans la zone prévue à cet effet.

Dossards et puces sont restitués à l'organisation dès l'arrivée. En cas de non-restitution, 10 € par puce seront facturés au club d'origine.

DIMANCHE 18 OCTOBRE

2^{ème} Édition du Trail Open Longe Côte de Beauté

Le Trail longe-côte est une épreuve combinée de longe-côte, sur des plages référencées FFRandonnée, et d'allures libres ou marche sportive sur des portions terrestres. Le temps de pratique du Longe côte représente plus de 50 % du temps total de l'épreuve (référence temps allure libre sur terre).

Entre 8h30 et 9h15 : Accueil, retrait des chasubles, dossards et puces, sur le village longe-côte.

09h15 : Briefing

09h30 à 09h45 : Échauffement collectif

09h45 à 09h50 : Chambre d'appel

10h : Départ groupé 1 : Trail Open LC Course à pied (allure libre) en **solo hommes**, chasuble bleue

10h05 : Départ groupé 2 : Trail Open LC Course à pied (allure libre) en **solo femmes**, chasuble bleue

10h10 : Départ groupé 3 : Trail Open LC Course à pied (allure libre) en **duo**, chasubles roses

10h20 : Départ groupé 4 de tous les marcheurs : Trail Open LC Marche dynamique
Solo : chasubles violettes
Duo : chasubles vertes

Le dossard devra être porté sur la chasuble de couleur, devant et en haut (prévoir vos épingles à nourrice).

Entre 11h et 12h : Arrivées et remise « des récompenses aux finishers ».

12h : Barrière horaire de fin de course

12h45 : Podiums pour les 3 premiers de chaque épreuve et Podium Junior

Le plus jeune et le plus âgé parvenus à l'arrivée du Trail Open Longe Côte de Beauté seront récompensés.

À partir de 12h Verre de l'Amitié

réunissant compétiteurs, bénévoles et organisateurs

Sur le **Belvédère** de Saint Georges de Didonne



Le Trail Open Longe-Côte de Beauté fait partie des épreuves du Circuit National Open en Trail LC qui donnent lieu à un classement fédéral national, basé sur les trois meilleurs résultats obtenus par les compétiteurs lors d'épreuves en Trail LC en allure libre. Un compétiteur peut être classé à la fois en Épreuve solo Trail LC en allure libre et en épreuve binôme Trail LC en allure libre.

Le classement national s'applique exclusivement aux binômes composés des mêmes partenaires. Tout changement de partenaire entraîne l'ouverture d'un nouveau classement, établi selon la catégorie concernée (H/F/M - Minimes, Cadets, Juniors à M4).

- **Le Trail Open LC Course à pied (allure libre)**

- Épreuve en solo ou en duo**

Distance : ≈ **8 000 m**

5 360 m terrestre + **2 645 m** aquatique

ALLER



700 m terrestre → 300 m longe-côte → 150 m terrestre → 300 m longe-côte → 150 m terrestre → 300 m longe-côte

2 BOUCLES PARC DE L'ESTUAIRE



1 880 m terrestre (1^{ère} boucle dans le Parc de l'Estuaire, 60 m de dénivelé) → 230 m longe-côte → 1880 m terrestre (2^{ème} boucle dans le Parc de l'Estuaire)

RETOUR



450 m longe-côte → 150 m terrestre → 300 m longe-côte → 150 m terrestre → 300 m longe-côte → 150 m terrestre → 465 m longe-côte → 150 m terrestre : Arrivée près du Belvédère

- **Poste de secours** : Les Tuiles bleues, Parc de l'Estuaire
- **Ravitaillements** : Départ/Arrivée + ancien parking avant l'entrée dans le Parc de l'Estuaire

• Le Trail Open LC Marche dynamique

Épreuve en solo et en duo

Distance ≈ **5 900 m** 3 480 m terrestre + 2 415 m aquatique

Parcours identique au Trail LC/Course précédemment décrit avec une boucle unique dans le Parc de l'Estuaire.

700 m terrestre → 300 m longe-côte → 150 m terrestre → 300 m longe-côte → 150 m terrestre → 300 m longe-côte → 1 880 m terrestre (Boucle unique dans le Parc de l'Estuaire, 60 m de dénivelé) → 450 m longe-côte → 150 m terrestre → 300 m longe-côte → 150 m terrestre → 300 m longe-côte → 150 m terrestre → 465 m longe-côte → 150 m terrestre : Arrivée près du Belvédère

- **Poste de secours** : Les Tuiles bleues
- **Ravitaillements** : Départ/Arrivée + ancien parking avant l'entrée dans Parc de l'Estuaire

CONDITIONS À RESPECTER

INSCRIPTIONS

- **Conditions d'inscription**

L'épreuve de Trail LC est ouverte à tous :

- Licenciés FFRandonnée : communiquer le numéro de licence,
- Non licenciés : Prendre un Pass Découverte sur le site de la FFRandonnée, au cours de la procédure d'inscription. Les compétiteurs avec Pass Découverte ne sont ensuite pas intégrés au classement national.
- Les duos hybrides de deux clubs sont admis.

Les participants doivent :

Être en bonne condition physique et mentale

Être capables de parcourir les distances prévues en milieu aquatique et en milieu terrestre

Prendre en compte que les épreuves se déroulent en milieu naturel avec du courant, des vagues, du vent, que les organisateurs ne maîtrisent pas

Il est conseillé de prendre connaissance de la présentation du longe-côte/marche aquatique sur le site de la FFRandonnée : <https://www.ffrandonnee.fr/disciplines/les-disciplines/longe-cote-marche-aquatique>

- **Modalités d'inscription**

L'inscription et le paiement s'effectuent sur le site fédéral entre le 22/06/26 et le 10/10/26 minuit : <https://ffrandonnee-compétitions.fr/LCMA/Public/index.php>

Les 2 membres des duos s'inscrivent en même temps et mentionnent le nom d'équipe qu'ils se donnent.

Les organisateurs se réservent le droit de fermer la plateforme d'inscription dès que le nombre maximum de participants sera atteint, soit 350 pour les deux journées.

Aucune inscription ne sera prise sur place le jour de la compétition.

- **Montant des inscriptions**

- 15 € par personne

RÈGLES COMPÉTITIVES CONFORMES AU RÈGLEMENT du 08/09/2026

- Le trail longe-côte est une épreuve combinée de longe-côte et de course ou marche dynamique sur des portions terrestres.
- Le temps de pratique du longe côte représente plus de 50% du temps total de l'épreuve.
- Les épreuves sont ouvertes aux hommes et femmes nés en 2011 et avant (Junior à M4).
- L'épreuve LC/course à pied se dispute en solo ou en duo.
- L'épreuve LC/marche dynamique s'effectue en solo ou en duo.
- Pour les duos, tout au long du parcours, les équipiers ne doivent pas être distants de plus de 3 mètres.
- L'entraide au sein d'un duo est autorisée sans restriction (Un point sera fait au bout d'un an pour ajuster cette nouvelle règle).
- Le parcours course/marche est balisé sur terre. Il est obligatoire de le suivre. Si des participants quittent le parcours, ils sont tenus de revenir par leurs propres moyens à l'endroit même où ils l'ont quitté sinon ils sont disqualifiés. Dans tous les cas d'erreur de parcours, seul le concurrent est responsable.
- Les entrées et sorties d'eau sont matérialisées par un balisage et/ou par un commissaire de course.
- Le contournement des bouées ou poteaux s'effectue obligatoirement dans le sens mer-terre.
- Différents points de contrôle sont prévus. Tout participant qui ne passe pas un de ces points est disqualifié.
- Durant les épreuves, les participants doivent porter la chasuble de couleur fournie par l'organisation.
- En cas d'abandon, le participant doit en informer l'organisation, rejoindre l'arrivée, restituer sa chasuble, son dossard et sa puce de chronométrage.

Pour la sécurité des compétiteurs :

Attention le non-respect de l'une de ces règles entrainera la disqualification

- **INTERDICTION STRICTE DE PLONGER LA TÊTE EN AVANT**
- **Interdiction** de nager sur la partie longe-côte.
- **Interdiction** de courir sur la partie longe-côte, sauf aux entrées et sorties d'eau pour les compétiteurs engagés dans le Trail Open LC/ course (allure libre).
- **Interdiction** de courir sur les parties terrestres et aux entrées et sorties d'eau pour les compétiteurs engagés dans le Trail Open LC/Marche dynamique.
- **Contrôle du BNI** (Bon niveau immersion) **en solo**.
- Aspiration entre les personnes ou les équipes est interdite, interdiction de profiter de l'aspiration d'une personne ou d'une équipe qui double.
- **Interdiction** d'utiliser des ustensiles de propulsion.
- **Aucun contact physique**, ni dans l'eau, ni sur la partie terrestre pour les solos
- **Obligation** de porter des chaussures de type trail et **Interdiction** d'en changer entre les phases terrestres et aquatiques.

DOSSARDS ET PUCES

- Les participants au Trail portent leur dossard sur la chasuble prêtée par l'organisation, devant et en haut (prévoir vos épingles à nourrice).
- La puce de chronométrage est portée au bras gauche.
- Pour les binômes, les coéquipiers franchissent ensemble la ligne d'arrivée.
- Chasuble, dossard et puce sont restitués dès l'arrivée. En cas de non-restitution, 10 € seront facturés au compétiteur.
- Les compétiteurs ont maximum 1h40 pour effectuer leur parcours. L'organisateur se réserve le droit de stopper tout coureur au-delà de ce temps limite.

LES INFORMATIONS PRATIQUES

LOCALISATION

Grande plage de Saint Georges de Didonne, Boulevard de la Côte de Beauté, 17110

RDV sur le Belvédère, en face du Relais de la Côte de Beauté

Parking gratuit tout le long de la grande plage

Points d'eau et de branchement électrique à disposition

RAVITAILLEMENT ET HYDRATATION

Un ravitaillement en début et fin de parcours, ainsi qu'avant l'entrée dans le Parc de l'Estuaire, sera disponible pour chacun des participants avec, à disposition, eau, fruits frais et fruits secs.

Sur ces points de ravitaillement, des zones de propreté seront prévues pour jeter les déchets. En dehors de ces zones, les compétiteurs devront conserver leurs déchets avec eux, sous peine de disqualification.

MATÉRIEL REQUIS

Obligatoire et à fournir par le participant	Fourni par l'organisation
<u>Pour le Trail</u> : Basket de running type trail sans pointe	Chasuble (à rendre à la fin de la course)
	Dossard
<u>Pour la CdC</u> : Maillot du club de l'équipe engagée	Puce de chronométrage (à rendre à la fin de la course)
<u>Pour la CdC et le Trail</u> : Équipements thermiques néoprène obligatoires en deçà d'une eau à 12° et interdites au-dessus d'une eau à 24°.	

Autorisé	
Gants non palmés	

Vivement conseillé	
Combishort en néoprène	
Poche à eau	
Ravitaillement personnel solide (barres énergétiques)	

Interdit pour le Trail	
Tout matériel de propulsion : gants palmés, pagaie, longe up, plaquettes	
Bottillons en néoprène, chaussures en néoprène, aquashoes en plastique	

L'organisation décline toute responsabilité en cas de blessure ou d'accident liés aux choix des chaussures utilisées par les participants.

Il est interdit de changer de matériel en cours de parcours.

Un bac sera mis à disposition pour récupérer les chaussures et les combinaisons hors d'usage.

SERVICES

Hébergements : Camping Bois-Soleil, Saint Georges de Didonne
Villages de vacances et campings ouverts à cette date

Restauration : Cafés, brasseries, restaurants de Saint Georges de Didonne

Vestiaires : L'organisation n'est pas en mesure de mettre des vestiaires à disposition des compétiteurs. Chaque club peut prévoir un petit barnum à monter sur le terre-plein à côté du Belvédère le 17 octobre au matin (gardiennage assuré dans la nuit du 17 au 18 octobre).

Toilettes publiques sur le Boulevard de La Côte de Beauté en front de mer.

ENGAGEMENTS

ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts pour les risques en Responsabilité Civile auprès d'une assurance souscrite par la FFRandonnée.

SÉCURITÉ

- **Moyens de secours**

L'évènement sera sécurisé par La Protection civile 17 (Postes de secours les Tuiles bleues et Parc de l'Estuaire).

Des bénévoles ayant le PSC1, des animateurs fédéraux brevetés seront postés tout le long du parcours. Les encadrants et bénévoles assurant la sécurité porteront des gilets de sécurité jaune fluo.

- **Positionnement des compétiteurs**

La bienveillance entre participants est demandée. Chacun doit être en mesure de prévenir l'organisation et/ou la sécurité en cas de difficulté d'un autre participant et lui venir en aide dans la limite de ses capacités personnelles.

Les sentiers et les plages que les compétiteurs empruntent, bien que balisés et bénéficiant d'un arrêté municipal pour l'occasion, sont aussi ouverts au public et donc à partager. Nous demandons à chacun de faire preuve de respect et de sympathie envers les autres usagers de ces espaces.

- **Comportement responsable**

Pour la sécurité des compétiteurs :

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE PLONGER DANS L'EAU LA TÊTE EN AVANT

- **Météo**

En cas de mauvaises conditions météorologiques, les épreuves seront maintenues. Cependant, pour la sécurité des compétiteurs, les organisateurs se réservent la possibilité de modifier les parcours ici présentés.

Si, en raison de la météo, les compétiteurs font le choix de ne pas participer aux épreuves, aucun remboursement total ou partiel ne leur sera accordé.

Les épreuves ne seront annulées qu'en cas d'orage, ce qui rendrait l'évènement dangereux, ou encore de règles de vigilance édictées par la préfecture.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les organisateurs des Compétitions de longe-côte de l'Estuaire des 17 et 18 octobre 2026 s'engagent dans le développement durable et à ce titre veillent à diminuer leur impact sur la nature, mettre en place un tri sélectif des déchets, une signalétique claire et adaptée autour des zones de déchets.

L'organisation favorise également la promotion d'un dispositif de covoiturage.

Il est interdit d'abandonner des déchets et emballages hors des zones de propreté.

En amont, l'organisation a travaillé le parcours avec Natura 2000, le Conservatoire du littoral et le Parc de l'Estuaire afin de respecter la faune et la flore. Tout participant ne respectant pas l'environnement, la flore et la faune se verra disqualifié sur le champ (jet de détritus, passage dans des zones non balisées).

L'organisation s'engage à ne pas utiliser de rubalise et de bombe de peinture en milieu naturel, à enlever toute la signalétique après la course, et à ramasser les éventuels déchets laissés par les coureurs.

RÈGLES SANITAIRES

Les règles sanitaires et les gestes barrières en vigueur à la date de ces compétitions sportives seront respectées.

DROIT À L'IMAGE ET RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Par leur inscription, les concurrents autorisent l'organisation ainsi que leurs ayants droits, tels que partenaires, médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion des compétitions des 17 et 18 octobre 2026 sur lesquelles ils pourraient apparaître du fait de leur participation, et cela sur tous supports, y compris pour des projections éventuelles, dans le cadre de la promotion de la course durant 5 ans.

Les informations recueillies via le formulaire d'inscription sont enregistrées conformément à la loi sur la protection des données personnelles. Les concurrents possèdent un droit d'accès et de modification de leurs données personnelles.

Concernant les caméras embarquées, le concurrent peut les utiliser avec les réserves suivantes :

- Elles ne présentent pas un danger pour le compétiteur concerné et ceux à proximité.
- Les images doivent être mises à disposition de l'organisateur.
- Aucune image ou vidéo ne pourra être utilisée à des fins commerciales par les concurrents.

FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, l'organisateur pourra à tout instant mettre fin à l'épreuve. Les participants en seront prévenus par tous les moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation.

Le non-respect de ces consignes, entrainera la fin de la responsabilité de l'organisateur.

Les participants ne pourront prétendre à aucun remboursement des droits d'inscription.

ANNULATION

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler l'épreuve soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure pour des motifs dépendants ou indépendants de sa volonté. Les participants ne pourront prétendre à aucun remboursement des droits d'inscription ou indemnité versée à ce titre.

ACCEPTATION

Chaque concurrent s'engage à se soumettre à ce règlement par le seul fait de son inscription et dégage la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir du fait du non-respect de celui-ci.

Les concurrents participent librement et à leurs propres risques. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accidents, vol ou perte de matériel et/ou objets personnels.

Chaque compétiteur fera preuve de respect envers les autres compétiteurs, les arbitres, les bénévoles et les organisateurs.

- Les participants doivent être capables de parcourir les distances prévues en milieu naturel et être en bonne condition physique et mentale.
- Tout concurrent participant à une épreuve, pris sur le fait d'usurpation d'identité d'un tiers, ou faisant une fausse déclaration d'identité ou d'âge, se verra disqualifié, fera l'objet de poursuites et ne pourra prétendre à aucun remboursement de son inscription et de celle de l'équipe.

En cas de désordre troublant l'ordre public, l'organisateur se réserve le droit d'avoir recours aux forces de l'ordre.

Par son inscription à l'une des compétitions des journées des 17 et 18 octobre 2026, le concurrent :

- ✓ atteste que son certificat médical est valide à la date des Compétitions de longe-côte de l'Estuaire 2026
- ✓ accorde son droit à l'image telle qu'il lui a été ci-dessus communiqué

Il reconnaît avoir pris connaissance et accepte de se conformer :

- ✓ aux règles de course
 - y compris le contrôle antidopage
 - y compris la restitution du matériel de course (chasuble, dossard, puce). En cas de non-restitution, 10€ seront facturés.
- ✓ aux règles de respect de l'environnement
- ✓ aux règles sanitaires éventuelles

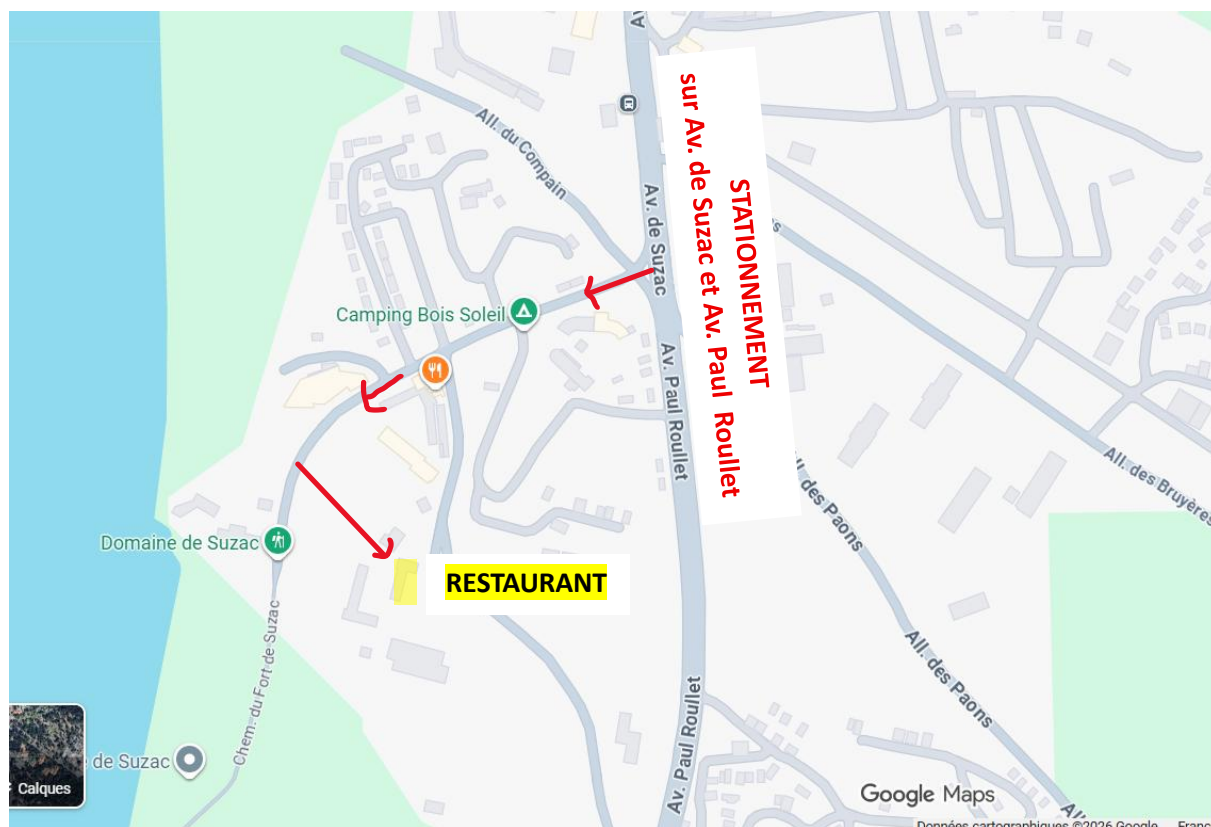
ANNEXE 1 :

Dîner dansant de l'Estuaire

Restaurant du Camping Bois Soleil

Chemin du Fort de Suzac

17110 Saint Georges de Didonne



Menu (apéritif et vin compris) : **30 € par personne**

Assiette charentaise

Ragout de joue de bœuf à l'ancienne, mogettes, gratin dauphinois

Salade, fromage

Moelleux à l'ananas caramélisé

Café

Signalez sur HelloAsso, si vous souhaitez un menu végétarien

Réservation et règlement via : <https://www.helloasso.com/associations/longe-cote-de-beaute-saint-georges-de-didonne/evenements/diner-dansant-de-l-estuaire>

ANNEXE 2 :



Propositions d'hébergement au camping Bois Soleil

Cottage Mer 1 chambre, Duo (Confort)

Cottage Mer 2 chambres, Loggia (Confort)

Cottage Mer 3 chambres, Evasion (Premium)

Renseignements et Réservations au : 05 46 05 05 94 en précisant « Compétitions Longe-côte de l'Estuaire » des 17 et 18 octobre 2026